

Extraits des débats autour du texte soumis

DEVELOPPER L'AUTOREGULATION

Le rôle des questionnaires d'autoévaluation dans les activités de promotion de la réussite en première année à l'université

Mireille Houart

Version de la prépublication : septembre 2019

Évaluation ouverte et collaborative

Type de texte : récit de pratique

Rétroactrices : Sylvie C. CARTIER & Céline GIRARDET

Ce fichier présente des extraits des débats qui ont eu lieu autour du texte soumis entre l'autrice et les deux rétroactrices. Dans un premier temps, les échanges ont eu lieu au fil du texte (extraits ci-dessous). Puis, une des rétroactrices a poursuivi en transmettant à l'autrice ses commentaires dans un format plus traditionnel. Afin de donner à voir la nature des échanges, et avec l'accord de toutes les parties, nous les publions ici également en partie dans la ligne de la politique éditoriale de La Revue LEeE.

...

1. Introduction

1.1 Contexte

En Belgique francophone, la transition entre l'enseignement secondaire et universitaire est ressentie comme particulièrement rude par de nombreux·ses étudiant·e·s. Partant de l'hypothèse que mobiliser de manière autonome les stratégies de gestion des études (gérer le temps, l'environnement, les ressources, les émotions, se mettre au travail, rester concentré sur une tâche...), les stratégies d'apprentissage (structurer les contenus, établir des liens, synthétiser, résoudre un problème, mémoriser...) (Viau, 1994) est déterminant pour la réussite des étudiant·e·s de première année et que tous·tes les étudiant·e·s n'en sont pas capables (Houart & Dozot, 2007), de nombreux dispositifs d'accompagnement méthodologique sont proposés dans le milieu universitaire, comme c'est le cas à l'Université de Namur (Dupont, De Clerq & Galand, 2015). Cet accompagnement se réalise en séances collectives ou lors

Commenté [CS1]: Titre de la version en prépublication qui, après l'expertise, est devenu : **Soutenir l'autorégulation de la gestion des études et des apprentissages : le rôle des questionnaires d'autoévaluation dans les activités de promotion de la réussite en première année à l'université**

Commenté [CS2]: Sylvie C. Cartier : Merci pour ce texte très intéressant à lire qui s'intéresse aux dispositifs d'aide à l'apprentissage et aux études pour des étudiants de 1^{re} année universitaire. Ce projet, situé dans la continuité de ceux initiés dans les années 1970-80, est toujours pertinent et d'actualité. En effet, les taux d'échecs, d'attrition et de changement de programmes à cette étape demeurent toujours élevés dans de nombreuses universités en occident.

Commenté [3]: Céline Girardet : Merci pour cette lecture très intéressante ! Comme vous pourrez le voir, je n'ai pas énormément de remarques. Votre texte est selon moi clair et bien structuré. On comprend bien la pratique dont il s'agit et ses enjeux. Les termes sont bien définis (il y a juste le concept d'hétérorégulation qui intervient une première fois dans la partie 1.1. avant sa définition). Vous liez bien votre expérience de pratique à la littérature, et on comprend bien le rôle de cet article, qui pose les fondements pour une recherche de plus grande envergure. Merci encore!

Commenté [4]: Sylvie C. Cartier : Sur quel cadre de référence positionne-t-on les "stratégies de gestion des études" comme étant la mémorisation, la concentration, la structuration, etc.? Ainsi présentés, ces exemples semblent viser le traitement de l'information en soit, plutôt que la gestion des études. Plus loin ceci est associé à des aspects de l'apprentissage.

d'entretiens individuels. Il est centré principalement sur le développement de ces stratégies et sur l'autorégulation de la gestion des études et des apprentissages en privilégiant l'autoévaluation dans le domaine des méthodes d'étude. Ainsi, les conseiller-ère-s méthodologiques¹ invitent les étudiant-e-s à compléter différents questionnaires d'autoévaluation. Ces questionnaires couvrent tous les domaines du métier de l'étudiant-e : prise de notes, perception des exigences des professeur-e-s et préparation aux examens, traitement actif de la matière, mémorisation, gestion du temps, contrôle des potentielles sources de distraction, etc. Ils ont été construits pour que les étudiant-e-s se posent des questions qui devraient les aider à autoréguler la gestion des études et des apprentissages.

En tant que conseillère méthodologique, la formalisation de nos démarches d'accompagnement des étudiant-e-s à travers le prisme de l'autorégulation de la gestion des études et des apprentissages nous a amenée à focaliser notre attention sur un processus en trois étapes pour autoréguler (s'arrêter pour observer, analyser, ajuster). Ce processus vise à opérationnaliser l'autorégulation et ainsi à soutenir les actions hétérorégulatrices².

Ce processus constitue un outil de médiation entre les conseillers méthodologiques, les conseillers pédagogiques et les enseignants. En effet, c'est un outil de formation pour les conseiller-ère-s pédagogiques, lors de l'accompagnement des enseignant-e-s qui souhaitent soutenir l'autorégulation de leurs étudiant-e-s. C'est également un outil pour les enseignant-e-s pour identifier les étapes manquantes ou défaillantes dans le processus d'autorégulation et pour expliciter le processus aux étudiant-e-s et ainsi faciliter le transfert dans d'autres situations d'apprentissage (Berger, 2015).

Il permet donc d'outiller à la fois les conseiller-ère-s méthodologiques et les conseiller-ère-s pédagogiques qui accompagnent les enseignant-e-s dans leurs actions pédagogiques visant le développement de l'autorégulation des étudiant-e-s. En outre, ce processus constitue un outil pour concevoir des questionnaires d'autoévaluation qui visent le développement de l'autorégulation dans le domaine de la gestion des études et des apprentissages.

1.2 Enjeux

Le premier enjeu de cet article consiste à présenter un processus en trois étapes qui opérationnalise l'autorégulation de la gestion des études et des apprentissages. Ce processus contribue à outiller les acteur-ice-s de la promotion de la réussite en répondant à la question : comment développer l'autorégulation dans le contexte de la gestion autonome des études et des apprentissages dans l'enseignement supérieur ? Les questionnaires d'autoévaluation construits sur la base de ce processus participent également à ce développement.

...

¹ Il existe de nombreuses terminologies, mais dans le cadre de cet article, nous définissons les termes conseiller-ère-s méthodologiques et pédagogiques de la manière suivante. Les conseiller-ère-s méthodologiques sont les personnes responsables de la conception et de l'animation des dispositifs de promotion de la réussite des étudiant-e-s visant le développement de méthodes de travail personnelles et efficaces. Les conseiller-ère-s pédagogiques sont les personnes qui accompagnent les enseignant-e-s à améliorer leurs pratiques d'enseignement dans le but de promouvoir la réussite des étudiant-e-s. À l'Université de Namur, l'autrice a la double fonction de conseillère méthodologique et pédagogique.

² Une action hétérorégulatrice est une intervention en tant que tierce personne dans l'autorégulation d'un apprenant pour la rendre efficace et adaptée (cf. infra).

Commenté [5]: Sylvie C. Cartier : S'agit-il ici de stratégies de gestion des études ?

Commenté [6]: Mireille Houart : Pour moi, la prise de notes, la perception des exigences des profs, etc. sont des domaines du métier de l'étudiant. Numéroté ses feuilles, rédiger des titres, effectuer des retraits à droite pour structurer l'information sont des stratégies de prise de notes... donc plus globalement des stratégies d'étude dans le domaine ou la catégorie prise de notes.

Commenté [7]: Sylvie C. Cartier : Ici, l'idée de la gestion de l'apprentissage est introduite. Est-ce à ajouter plus haut dans la 3e ligne de ce paragraphe : stratégies de gestion des études et de l'apprentissage ? Les exemples qui suivent dans cette phrase illustrent l'apprentissage tout comme les exemples plus haut.

Commenté [8]: Céline Girardet : En tant que lectrice, j'aurais aimé connaître ces trois étapes ici. On nous explique ce que ce processus permet de faire, mais on arrive à la fin de la section sans avoir une idée concrète de quoi il s'agit. Peut-être que cela serait éclairant de préciser les trois étapes entre parenthèses ici ?

Commenté [9]: Mireille Houart : Très juste ! J'ai précisé les trois étapes). Merci.

Commenté [10]: Céline Girardet : je pense qu'il pourrait être utile d'expliquer brièvement ici (dans une note de bas de page?) ce que vous entendez par hétérorégulation.

Commenté [11]: Mireille Houart : OK ! J'ai ajouté une note de bas de page.

2. Régulation, autorégulation, hétérorégulation

Pour définir le terme « régulation », nous nous inscrivons dans la perspective de Cartier et Mottier Lopez (2017). Les processus de régulation qui interviennent dans l'apprentissage sont des processus de contrôle, d'ajustement et de réorientation de l'action.

Si l'apprenant applique ces processus de régulation de manière autonome, sans avoir recours à une tierce personne, on parle d'*autorégulation*. De cette définition découle celle d'*hétérorégulation*, c'est-à-dire désignant l'ensemble des actions pédagogiques qui visent à soutenir, aider, guider, étayer, modéliser, encourager, etc. l'apprenant-e dans son entreprise (auto)régulatrice (Cartier & Mottier Lopez, 2017). À l'instar de nombreux auteur-ice-s (Allal, 2007, Cartier & Butler, 2016 ; Cartier & Mottier Lopez, 2017), nous considérons qu'un-e enseignant-e ou un-e conseiller-ère méthodologique ne pourra jamais réguler à la place d'un-e apprenant-e. Toutefois, il-elle peut par des actions pédagogiques appropriées, en lui proposant des outils adéquats, en organisant des dispositifs pertinents, l'amener à autoréguler ses apprentissages (actions pédagogiques d'hétérorégulation). C'est le but des questionnaires d'autoévaluation qui seront décrits ci-après.

Comme Winne et Hadwin (1998)³, nous postulons que tout étudiant-e s'autorégule, mais que cette autorégulation est parfois *dysfonctionnelle* lorsque les actions mises en place lors de l'autoévaluation ne contribuent pas à l'atteinte du but qu'il-elle s'est fixé. Notre pratique d'accompagnement méthodologique des étudiant-e-s nous amène fréquemment à faire ce constat.

En voici deux exemples : ...

3. Un processus en trois étapes pour soutenir l'autorégulation

La formalisation de nos actions d'accompagnement méthodologique centrées sur le soutien à l'autorégulation de la gestion des études et des apprentissages des étudiant-e-s nous a permis de mettre en évidence trois étapes-clés pour autoréguler. Ce processus d'autorégulation en trois étapes serait à la fois un repère pour l'enseignant-e, le-la conseiller-ère méthodologique (hétérorégulation) et pour l'étudiant-e qui, s'il est correctement intégré, lui permettra de dépasser un obstacle à l'apprentissage ou plus simplement d'atteindre le but qu'il-elle s'est fixé-e (autorégulation).

....

4. Questionnaires d'autoévaluation

4.1 Description d'un questionnaire d'autoévaluation « type »

Nous décrivons ici un questionnaire d'autoévaluation « type », sur la *volition* (la mise au travail et la persévérance). Ce thème constitue une pierre d'achoppement pour la majorité des étudiant-e-s de première année puisque 75% d'entre eux disent éprouver des difficultés à se mettre au travail et/ou à s'y maintenir (Baillet, Dony, Houart, Poncin & Slosse, 2016 ; Poncin,

³ Voir la synthèse de la conception de Winne et Hadwin dans Cosnefroy (2011, pp. 28-29).

Commenté [12]: Sylvie Cartier : Ceci va avec un commentaire général émis précédemment. N'y a-t-il pas de contradiction entre ceci et la phrase : "Si l'apprenant applique ces processus de régulation de manière autonome, sans avoir recours à une tierce personne, on parle d'autorégulation" s'il y a toujours autorégulation, mais plus ou moins adaptée ?

Commenté [13]: Mireille Houart : Pour moi, il y a deux débats : l'autorégulation qui est fonctionnelle, efficace, adaptée ou dysfonctionnelle, inefficace, inadaptée. Cette autorégulation se produit, à défaut, lorsque l'apprenant est seul face à son apprentissage. S'il est accompagné, encadré par une tierce personne, cette personne peut agir pour apporter les connaissances métacognitives manquantes, et/ou pour amener l'apprenant dans l'une des étapes suivantes : s'arrêter et observer, analyser, ajuster...

Commenté [14]: Sylvie C. Cartier : Quel est le lien entre la volition et la gestion des études et des apprentissages ?

Commenté [15]: Mireille Houart : Dans mon article, Houart (2017b), je subdivise l'apprentissage en motivation, volition, cognition et métacognition (qui est un terme mal choisi puisque la métacognition porte sur tous les domaines (motivation, volition et cognition). Pour moi, gérer ses études et ses apprentissages revient à être métacognitif sur tous ces domaines... Penses-tu Sylvie que je devrais préciser cela dans le texte ? Je pourrais aussi beaucoup plus simplement préciser que pour gérer ses études, il s'agit déjà de se mettre au travail et de s'y maintenir ?

Houart M. (2017b). L'apprentissage autorégulé : quand la métacognition orchestre motivation, volition et cognition. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 33 (2). [En ligne], 33-2 2017, mis en ligne le 15 novembre 2017, consulté le 18 décembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/ripest/1246>

Baillet, Houart, Lanotte & Slosse, 2017 ; Houart, 2017b). Ce questionnaire fait partie d'un ensemble d'outils d'autoévaluation visant à soutenir les étudiant·e·s dans la gestion des études et des apprentissages⁴ décrits dans le tableau 1.

...

Suite des échanges entre Sylvie C. Cartier (SC) et l'autrice, Mireille Houart (MH)

À propos du choix des concepts.

SC : L'ajout de l'apprentissage/des apprentissages a été effectué au concept gestion des études. Cela est consistant dans le texte. Il reste encore quelques précisions à apporter sur le concept de l'étude. Dans le résumé, par exemple, on trouve "autorégulation des études et de l'apprentissage". Un peu plus bas, il est question de "l'autorégulation de la gestion autonome des études et des apprentissages". Apprentissage est-il au singulier ou au pluriel ?

MH : À ta demande, Sylvie, j'ai uniformisé dans tout le texte et j'ai opté pour l'autorégulation de la « gestion des études et de l'apprentissage ». De mon point de vue, l'apprentissage est un terme plus général qui englobe l'ensemble des tous les apprentissages que l'étudiant réalise lorsqu'il étudie. Que ce soit au singulier ou au pluriel, je ne vois donc pas de différence.

SC : Merci pour cette réponse. Pour ma part, je considère que l'autorégulation de l'apprentissage est orientée sur le processus, alors que l'autorégulation des apprentissages visent les résultats.

SC : Aussi, est-ce l'autorégulation des études... ou l'autorégulation de la gestion des études? p. 3

MH : Je me réfère à Rolland Viau dans son ouvrage sur la motivation en contexte scolaire. Dans ce livre un des chapitres traite des stratégies d'apprentissage (au singulier) et des stratégies de gestion qui ont trait aux domaines que nos accompagnements couvrent. J'ai donc choisi les termes : « gestion des études ».

SC : Merci pour la réponse.

SC : Dans un des commentaires, Mireille, tu mentionnes que tu te réfères au métier de l'étudiant. « Pour moi, la prise de notes, la perception des exigences des profs, etc. sont des domaines du métier de l'étudiant. Numéroté ses feuilles, rédiger des titres, effectuer des retraits à droite pour structurer l'information sont des stratégies de prise de notes...donc plus globalement des stratégies d'étude dans le domaine ou la catégorie prise de notes. » Ma question demeure : est-ce ce que tu traites des stratégies de gestion des études ou des stratégies d'étude?

MH : J'ai choisi de parler de l'autorégulation de la gestion des études (plus général) et pas de la régulation des stratégies des études. En effet on ne traite pas que des stratégies qui sont seulement une facette des connaissances métacognitives.

SC : Merci pour la réponse.

⁴ Ils sont soumis particulièrement aux étudiant·e·s de première année, mais peuvent aussi être destinés aux étudiant·e·s de deuxième et troisième année (bloc 2 et 3).

SC : Tu postules comme plusieurs que l'autorégulation est en fonction des situations d'apprentissage. Qu'il soit accompagné ou non, est-ce que ce processus se développe dans le sens « développemental », par exemple, selon des stades postulés en psychologie du développement ou est-ce plutôt une question d'adaptation à la situation d'apprentissage, que l'apprenant soit seul ou accompagné ?

MH : J'ai remplacé le terme « développement » par « soutien » et « développer » par « soutenir » qui est moins fort me semble-t-il et aussi plus humble. De toute façon, quand j'utilisais le mot développement, ce n'étais pas dans le sens « développemental ».

....

SC : Merci d'avoir répondu à mes questions ...